

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée,
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.

Saint Ouen, le 12 novembre 2018

Objet : Lettre ouverte sur la hausse des prix des carburants

Monsieur le Président de la République,

Au-delà d'être un droit fondamental, le droit à la mobilité est un élément essentiel pour notre économie et nos emplois. Limiter la mobilité de nos concitoyens revient à hypothéquer la croissance économique de notre pays, détruire des emplois et susciter la colère des français.

La hausse insoutenable des prix des carburants appelle une réaction urgente des pouvoirs publics à la hauteur des attentes légitimes de nos concitoyens. Quand près de 60 % du prix d'un produit est composé de taxes, que la marge de distribution est extrêmement faible avec un des maillage de stations-service des plus faible d'Europe, il est de la responsabilité de l'Etat d'agir pour permettre de retrouver des niveaux de prix acceptables.

Nous ne pouvons être pris en otage par une politique fiscale démesurée dont le résultat n'est pas d'engager les automobilistes vers des motorisations alternatives, notamment le véhicule électrique, dont le taux de pénétration sur le marché est marginal en raison de différents facteurs que vos services connaissent parfaitement. La part des voitures particulières à énergie électrique et hybride s'élevait en effet en 2017 à respectivement 0,2 % et 2,5 %¹

Le diesel, devenu l'ennemi public politique d'aujourd'hui, était pourtant encore très récemment la motorisation plébiscitée par les pouvoirs publics à coup de bonus. Du reste, les véhicules diesel récents émettent le même niveau de particules que l'essence, voire moins, sachant que leurs émissions de CO2 sont de surcroît très nettement inférieures.

Le parc automobile français est composé de 40 millions de véhicules, dont l'âge moyen est de 9 ans et va en augmentant depuis de nombreuses années, avec un taux de renouvellement de seulement 5% par an. Aussi, il est pour le moins simpliste de considérer qu'en augmentant drastiquement la fiscalité sur les carburants, nos concitoyens vont affluer sur le véhicule électrique. La FNA rappelle que les infrastructures de charge ne sont pas encore suffisantes, que ces véhicules ne sont accessibles qu'à un très petit nombre de consommateurs (prix moyen de 25 000€) et que les batteries, dont l'autonomie reste encore limitée, ne sont au demeurant pas la panacée pour l'urgence climatique planétaire.

¹ Selon le comité des constructeurs français d'automobiles, « Analyse et faits en 2018 ».

Bien au contraire, une telle politique, conjuguée à la hausse du prix du baril de pétrole, augmente de 30 % le budget carburant des ménages et des entreprises, réduit la mobilité de nos concitoyens, fragilisant ainsi notre économie. Car en réalité, et malgré toute l'énergie qui sera déployée par l'ensemble des acteurs de la filière automobile pour assurer la nécessaire transition écologique, notre parc automobile restera très largement thermique au moins dans les 15 prochaines années, mais avec des motorisations nettement plus sobres et performantes, et un entretien écologique du parc que nous vous appelons à promouvoir fortement.

Au-delà, les stations-services traditionnelles ne peuvent baisser leurs marges déjà extrêmement faibles, de l'ordre de 0.8 centimes du litre, et ne peuvent supporter la politique de revente à prix coûtant (pour ne pas dire à perte) pratiquée par les « magasins alimentaires » grandes et moyennes surfaces. En détruisant ainsi le maillage déjà précaire de la distribution de carburant, on fragilise encore davantage une frange importante de nos territoires et de nos concitoyens qui, in fine, ne bénéficieront plus d'offres concurrentielles et paieront le carburant au prix fort.

En définitive, il eut été préférable d'aligner la fiscalité de l'essence à celui du diesel par un nivellement par le bas. Il est dès lors urgent de revenir sur les mesures prises par votre Gouvernement. Par ailleurs, il est nécessaire de prévoir un mécanisme de neutralité fiscale qui permettrait de compenser la hausse du prix du baril de pétrole, par une modulation à la baisse de la TICPE.

Monsieur le Président de la République, la gravité et l'urgence de la situation nécessitent une refonte de la politique fiscale sur les carburants pour restaurer une mobilité efficiente et salvatrice pour notre pays.

Pour toutes ces raisons, par cette lettre ouverte, la FNA demande la mise en place en urgence d'états généraux sur la fiscalité des carburants en France et du maillage des points de vente de carburants associant tous les acteurs, y compris les consommateurs et les représentants des maires confrontés aux problématiques de désertification de l'offre en carburants.

Nous vous remercions d'avance de votre mobilisation pour ce sujet majeur et vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'assurance de notre haute considération.

Monsieur Gérard POLO
Président National de la FNA

